

2560291448A00001 00840

N/Réf. : VC/SE/CBP
Affaire suivie par : Stéphanie Estube
Mail : s.estube@cmar-paca.fr
Tél : 04.90.80.65.59

MAIRIE
MONSIEUR GERAUD DE SABRAN PONTEVES
-
29 BD DES PLATANES
84240 ANSOUIS

Avignon, le 20 janvier 2026

**Objet : Avis CMAR PACA sur la révision allégée n°3
du PLU d'Ansois**

REÇU LF

03 FEV. 2026

MAIRIE

Monsieur le Maire,

Vous avez transmis à nos services la révision n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Ansois par courrier reçu le 31 décembre 2025 pour avis et nous vous en remercions.

En effet, dans le cadre de ses missions, la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat** représente les intérêts du secteur de l'artisanat dans tous projets de développement économique et d'aménagement du territoire.

Par sa capacité d'innovation et son savoir-faire, l'artisanat apporte des produits et des services essentiels au bon fonctionnement de l'ensemble du tissu économique. Par sa diversité, sa dimension et ses valeurs, ce secteur est un facteur d'attractivité incontournable pour le territoire.

Sur votre commune, l'artisanat représente 41% des entreprises de l'économie marchande (hors agriculture), avec 75 entreprises.

Compte tenu de la teneur de l'objectif de la révision n°3 du PLU de la commune d'Ansois de permettre la création d'un réservoir d'eau, dans la mesure où le secteur de l'artisanat ne sera pas impacté, cette modification n'appelle **aucune remarque particulière** de notre part.

Ainsi, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat émet un **avis favorable** à la révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme.

Nous vous prions d'agréer, le Maire, l'expression de nos meilleures salutations.


Valérie Coissieux
Présidente de la Chambre de niveau départemental de Vaucluse
Chambre de métiers et de l'artisanat de Provence-Alpes-Côte d'Azur



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Agence d'Avignon - Hôtel de l'Épine - 35, rue Joseph Vernet - BP 40208 - 84009 Avignon Cedex 1 - 04 90 80 65 65 - contact34@cmar-paca.fr

 www.cmar-paca.fr

Décret n° 2004-1164 du 2 novembre 2004



2560291448A0000120101